Co-création :
Qu'est-ce que c'est ?

Au sein de l'ULB, en avril 2023, une cinquantaine de professeur·e·s ont répondu à une enquête sur leurs pratiques*. Il semble que **plus de 45%** d'entre eux **sollicitent déjà leurs étudiant·e·s** pour participer activement à l'**amélioration** d'éléments de **cours** ! (modalités d'évaluation, sujets des travaux, contenu des cours, ...)
Et vous ? Feriez-vous déjà de la co-création sans le savoir ?

DÉFINITION

Pas facile de trouver une définition définitive dans la littérature. Pourquoi ?
Car la co-création est contextuelle. Elle s'adapte aux besoins de vos étudiant.e.s, ainsi qu'à ceux des enseignant·e·s. Nous pouvons cependant nous mettre d'accord sur quelques principes !



*La co-création (ou co-developpement/co-conception) pédagogique est un **processus collaboratif** qui réunit un·e enseignant·e titulaire (ou plusieurs co-titulaires) et des étudiant·e·s autour d'un dispositif d'apprentissage. Chaque participant·e a **l'opportunité de contribuer** aux changements et aux améliorations, bien qu'ayant des rôles et compétences différentes (définition inspirée de Bovill et al., 2014).*

L'objectif ? Il peut être multiple :

- Création ou amélioration d'un cours (ou d'un programme d'études),
- Prise de décisions en équipe (pédagogique) sur une problématique particulière,
- Implémentation d'une pratique (ex: e-learning, classe inversée*, ...),
- Recherche disciplinaire ou en expertise pédagogique (SoTL*).

**Enquête sur les pratiques enseignantes réalisée en 2023, par F. de Radiguès, dans le cadre d'un financement institutionnel FEE de l'ULB après d'un échantillon de 58 enseignant·e·s.*

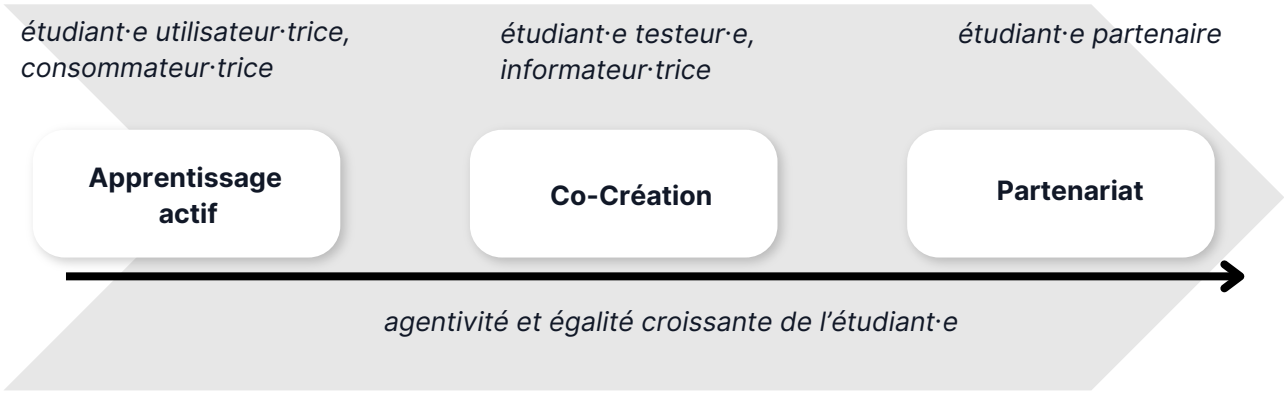
**Classe inversée : modèle pédagogique où le déroulement des activités sont inversées chronologiquement. Les parties théoriques sont préparées par les étudiant·e·s avant le cours. Le temps avec le/la professeur·e est consacré aux débats, réalisations d'exercices, projets, discussions, etc.*

**SoTL [Scholarship of Teaching and Learning] : démarche qui consiste pour les enseignant·e·s du supérieur à développer une expertise concernant leur mission d'enseignement et les apprentissages des étudiant·e·s.*

LA CO-CRÉATION : UN SPECTRE DE PRATIQUES

Il existe autant de manière de faire de la co-création qu'il existe de pratiques pédagogiques ! N'ayez donc pas peur de commencer par quelque chose de simple et peu coûteux en effort (ex: un questionnaire à envoyer à votre cohorte pour avoir un premier feedback sur votre cours).

Votre pratique s'insèrera sur un spectre, où l'implication des étudiant·e·s va en augmentant. À gauche, leur implication est minimale (et ne participent pas aux décisions). À droite, ils et elles deviennent des partenaires sur un même pied d'égalité que les assistant·e·s, prof et conseillers pédagogiques. La co-création se situe dans cet entre-deux, avec l'idée de tendre vers des rapports plus égalitaires.
À vous de voir jusqu'où vous avez envie d'aller avec vos étudiant·e·s !



Adaptation du modèle de Martens & al. (2019) ; Bovill (2020a).

PAROLE DE PROF

“J'ai lancé la co-création pour améliorer la qualité de l'expérience étudiante dans mon cours de physique appliquée. Le principal objectif de l'intégration d'étudiant·e·s co-créateurs au sein du personnel pédagogique était d'améliorer le parcours des étudiants en acquérant une meilleure compréhension de leurs sources de motivation et de leurs stratégies.”



Philippe Emplit,
professeur de physique

Vermeulen, V. (2024). CC BY SA